

Centres de collecte et commerces spécialisés

Appareils de réfrigération, de climatisation et à compresseurs

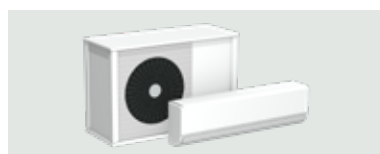
Collecte et transport

- Aucun appareil de réfrigération ne doit être jeté ou manipulé au grappin.
- Le circuit de refroidissement ne doit pas être endommagé. Un transport latéral prudent avec un chariot élévateur est possible.
- Les appareils doivent être stockés à l'abri des intempéries. Les constructions solides telles que les bâtiments, les toits ou les conteneurs à couvercle protègent des intempéries. Le matériel collecté doit être protégé des intempéries à la fin de la journée de travail.
- En cas de livraison de mauvaise qualité, le recycleur est autorisé à facturer sa charge de travail supplémentaire.
- Les vitrines réfrigérées ne sont pas des appareils de réfrigération, de climatisation et de congélation SENS.
- Les îlots frigorifiques de plus de 4,20 m (longueur + largeur + hauteur) ne sont pas des appareils de réfrigération, de climatisation et de congélation SENS.



Les appareils électroménagers équipés de compresseurs doivent être collectés et transportés avec des appareils de réfrigération. Les appareils électroménagers à compresseur sont reconnaissables aux autocollants ou aux plaques signalétiques avec des désignations telles que «F-Gas», «R134a», «Kyoto», «WP» ou «TW» dans le nom de produits.

Identifier correctement



avec compresseur



Ne pas emballer.
Pas de déchet en plus.

Classification

Les appareils de réfrigération sont considérés comme autres déchets soumis à un contrôle. Il faut éviter de les endommager.

Conteneurs

Les conteneurs doivent être conçus pour le poids correspondant. Ce qui peut être utilisé:

- Palettes EU sans cadre
- Palettes à usage unique

Sécurisation du chargement

- Les appareils doivent être attachés sur une palette (2 bandes).

Étiquetage de la marchandise

Les dispositions légales correspondantes en matière de transport s'appliquent.

Transport

- le chargement et le déchargement sont du ressort de l'expéditeur ou du destinataire.
- Du personnel de chargement ou de déchargement doit être présent.

Quantité minimale de reprise

Centres de collecte: 800 kg

Commerces spécialisés: 400 kg

Contact

Pour toute question, veuillez vous adresser à SENS eRecycling.

+41 43 255 20 00
info@eRecycling.ch

www.eRecycling.ch/fr/

Conteneurs acceptés



Qualité de livraison non acceptée

